



MANTAILLE SPORTIF

285, route de Châteauneuf 26140 ANNEYRON – MantailleSportif.com

CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conformément à nos statuts, nous devons tenir une assemblée générale ordinaire par an. Ce sera l'occasion de se retrouver, de faire le bilan de la saison écoulée et de préparer la prochaine.

**Tous les licenciés, parents des mineurs, et membres du club sont convoqués
vendredi 2 juillet 2021 à 18h30
en la salle Joseph Charignon (salle des fêtes) à Mantaille
Les supporters et partenaires y sont également invités.**

Ordre du jour

- Bilan saison 2020-2021 :
 - Rapport moral et sportif
 - Rapport financier et approbation des comptes
- Élection conseil d'administration
- Préparation saison 2021-2022 :
 - Fonctionnement sportif
 - Adhésion et licences dématérialisées
 - Calendrier des événements
- Questions diverses

Déroulement de la soirée

- 18h30 : assemblée générale
règlement des cotisations
- 19h30 : apéritif offert par le club

Adhésion 2021-2022

Principe d'adhésion à une association affiliée : vous devenez membre de l'association Mantaille Sportif, à ce titre **vous versez une cotisation à votre club** pour contribuer à l'ensemble de ses charges de fonctionnement. Le club étant affilié à la FFBB, il s'acquitte des licences et des frais d'engagements auprès des instances : comité départemental, ligue régionale et fédération.

En raison de la saison 2020-2021 marquée par la crise sanitaire (absence de compétition, période d'entraînements restreinte), **la cotisation Mantaille Sportif 2021-2022 est réduite à titre exceptionnel aux tarifs suivants** :

Catégorie	Cotis. de base	Cotisation 2021-2022
Senior (≤ 2003)	115 €	30 €
U20 (2002-2004)	95 €	30 €
U17 (2005-2006)	95 €	30 €
U15 (2007-2008)	85 €	15 €
U13 (2009-2010)	85 €	15 €
U11 (2011-2012)	70 €	15 €
U9/U7 (≥ 2013)	70 €	15 €

Arbitre (officiel)	adhésion gratuite
Bénévole licencié	adhésion gratuite
Mutation	Frais pris en charge par le club
Membre avec carte de soutien	Don à partir de 40 € ⇒ éligible réduction d'impôts 66%

① Le club peut vous offrir ce tarif extrêmement faible grâce aux nombreux partenariats (mécénat, *sponsoring*...) et aux manifestations tout au long de l'année.

Votre contribution est nécessaire : participation aux événements, apport de nouveaux partenaires, etc.

Rappel : les demandes de licences se font par internet. Si vous êtes déjà licencié dans notre club, un courriel vous sera envoyé dans les prochains jours avec un lien d'accès. Pour une mutation ou si vous êtes nouveau licencié, informez-nous de votre volonté d'inscription dans notre club, puis nous vous enverrons ce courriel.

Moyens de paiement acceptés : espèces, chèques, carte bancaire, virement ([voir notre RIB](#)), PayPal ([@MantailleSportif](#)), ANCV (Chèque-Vacances et Coupon-Sport), Top Dép'Art et Pass'Région (fournir une copie de la carte).

Nouveauté 2021 : le **Pass'Sport** ⇒ [Modalités et bénéficiaires voir notre site](#)

Le certificat médical est en principe valable 3 saisons. Un questionnaire de santé doit être complété pour vérifier la nécessité ou non de fournir un nouveau certificat médical au cours de ces 3 saisons.

⇒ Documents 2021-2022 [à télécharger sur notre site rubrique Inscription](#)

Contacts et renseignements

- Jean-Guy Aillaud (président) 06.15.51.30.36
- Sportif : Sébastien Revouy (vice-président) 06.87.13.18.42
- Adhésion-licences : Betty Sarrazin 06.18.25.55.83
- [Rubrique/formulaire contact](#)